Avec le Café n'oubliez pas de prendre un Genièvre. C'est délicieux et ça facilite la digestion. Mais surtout exigez le Genièvre pur grain.

RONCQ

Groupe « Force et santé ». — Ce mercredi à 18 h., au Gymnase municipal, séance d'Education physique pour les fillettes.

Enlèvement des débris solides. — Aujourd'hui mercredi, l'éboueur passera dan sla commune pour y effectuer l'enlèvement des débris solides.

Club de chiens de défense du Pied de Bœuf. — Ce mercredi, au café du «Vieux Pied de Bœuf», rue du Dronckaert, de 17 à 20 h. séance de dressage avec l'homme d'attaque.

Etoile Sportive Roncquoise. — Demain jeudi, à 19 h., réunion de commission au siège.

Samedi 25, à 18 h., réunion générale pour les équipes 1A, 1B et juniors. Ordre du jour très important.

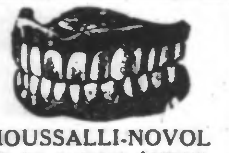

MOUSSALLI-NOVOL

93, Rue du Collège, ROUBAIX

3516

LINSELLES

Concert. — La Philharmonie donnera son deuxieme concert d'été jeudi à 20 h., à l'Hospice.

BONDUES

Deux garçonnets tombent dans un trou et se blessent au front

Un serieux accident s'est produit hier sur le territoire de Bondues, au fort, ancien ouvrage qui appartenait, avant 1914, à la ceinture de la place forte de Lille, mais qui est aujourd'hui déclassé et sans affectation. Les scouts campent souvent sur ses glacis, et les enfants y jouent fréquemment.

Indiquons cependant que l'accès de ses couloirs est interdit par un simple écriteau, il est vrai. Plusieurs accidents s'y sont déjà produits.

Hier, les jeunes André Dehaene, 14 ans, demeurant chez ses parents, au quartier du Mont-de-Bondues, et Henri Delebecque, 8 ans, domicilié lui aussi à Bondues, y étaient occupés a courir dans une galerie, quand ils firent une chute dans une dénivellation, sans doute produite par les intempéries et proofnde de 4 à 5 mètres.

Ce fut un cabaretier voisin qui vint au secours des jeunes imprudents et parvint à les tirer de leur trou.

Les enfants étaient sans connaissance, et le docteur Bonenfant, de Bondues, eut fort affaire, notamment avec le jeune Dehaene, qui ne reprit ses sens qu'une demi-heure après. Ce garçonnet, est en outre blessé profondément au visage ; quant à son jeune camarade, il s'est luxé le poignet.

EN BELGIQUE

Une jambe de femme flottait sur la Lys à Menin

Le Parquet de Courtrai informé de cette macabre découverte a ouvert une enquête

Lundi vers 19 h., des passants et un batelier remarquèrent une jambe flottant sur la Lys, à quelques mètres des écluses, quai des des Ecluses.

La police fut avertie et M. Marcel Coël, commissaire de police, accompagné de l'agent Sylvère Mestdagh, se rendit sur les lieux et le membre, retiré du fleuve, fut porte au burea ude police.

M. le docteur Joseph Dequinnemar fit les premiers constats. Il s'agit d'un pied droit, vraisemblablement d'une jeune femmes. L'examen permit au médecin de constater que la jambe avait été amputee à hauteur du mollet et que l'amputation avait été pratiquée par quelqu'un de compétent.

Le commissaire adjoint ouvrit aussitôt une enquête afin de savoir s'il ne s'agissait pas d'un crime.

Le parquet de Courtrai fut alerté et mardi après-midi, accompagné d'un médecin légiste, il descendait à Menin au quai des Ecluses où la police a fait des recherches tout l'après-midi.

Cette mystérieuse affaire a provoqué un vif émoi parmi la population. Certain entrevoyaient quelque nouvelle affaire Vanthourout.

DANS L'ENSEIGNEMENT

Assemblée annuelle de l'Amicale Socialiste de l'Enseignement

On nous communique : « L'assemblée générale annuelle de l'Amicale socialiste de l'Enseignement primaire se tiendra le jeudi 30 juin à 15 h., salle des Adjudications, Mairie de Lille. L'ordre du jour : rapports moral et financier : buts de l'Amicale ; projets et propagande ; désignation d'un bureau et d'une Commission.

» Sont cordialement invités les membres porteurs de la carte 1937 ou 1938, et tous les instituteurs, institutrices et professeurs sympathisants désireux d'adhérer a l'Amicale. Nous sommes persuadés que, dans les graves conjonctures sociales présentes, le personnel enseignement répondra nombreux à l'appel du Parti Socialiste.

» Les adhésions sont reçues chez Mme Choain, avenue du Colisée, 44, à Lambersart, chèques-postaux 547.98, Lille, cotisation annuelle 5 francs.

LA VIE CORPORATIVE

DANS L'ENSEIGNEMENT

Syndicat National des Instituteurs

M. C. Miens, secrétaire général, nous communique :

L'assemblée générale aura lieu le 7 juillet à 9 h. du matin à Lille. Un banquet suivi d'une sauterie terminera cette journée.

Les collègues qui desirent des billets de chemin de fer à tarif réduit (40 %) pour eux, leurs femmes et leurs enfants doivent s'adresser à M. Miens, 23, rue Zabiaux, à Valenciennes.

L'ordre du jour étant très important on commencera à 9 h. précises.

Nous insistons pour que les collègues viennent nombreux à cette assemblée générale.

A ROUBAIX. — Union Syndicale des ouvriers de l'Alimentation (Toutes sections réunies). — Assemblée générale dimanche 3 juillet à 9 h. 30, Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — **International Angoulême: Le Cercle Union**, établi au café Pandore, 28, rue Pauvrée, à Roubaix, rappelle aux amateurs des arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes, Béthune, Hazebrouck et aux amateurs belges du rayon du concours de Tours-Dottignies son grand concours international sur Angoulême (8e année, le samedi 2 juillet ; mise en loges le mercredi 29 juin. 5.000 fr. de prix d'honneur. Une série par amateur. Le même pigeon ne peut faire double emploi pour ces prix. Le classement étant toujours fait à l'avantage de l'amateur, les séries seront gagnées non par addition de vitesse, mais par l'amateur ayant constaté le premier deux pigeons. Un carillon Westminster sera joué par poule spéciale à 2 fr., à la première série de 2 non désignés.

Challenge G. Vandewiele, un magnifique objet d'art au plus beau résultat avec les trois premiers inscrits. Ce challenge devra être gagné deux fois par le même amateur pour en devenir propriétaire. Gagnant 1937, M. Eug. Braems, de Lille. Mise obligatoire 15 fr. donnant droit aux prix d'honneur et d'excellence, doublage français : mise en loges, le mercredi 29 juin, pour la Belgique, à **Tournai**, au Club, place St-Pierre ; pour la France, à **Roubaix**, Cercle Union ; à **Lille**, Concorde, 10, rue de Pas ; à **Tourcoing**, Café Delvoye ; à **Don**, Siège Unique face la gare.

Pour mémoire : Samedi 23 juillet : **Bordeaux International**. Même rayon ; même mise en loegs.

A LANNOY. — Résultat du concours sur **Chantilly** organisé le 26 juin par le Groupement Colombophile de Lys-Leers-Lannoy-Toufflers. — 400 pigeons lâchés à 8 h. 10, par M. Weydt.

1 Mathon ; Delaporte H. ; Vanhoeymissen ; Doucoulombier ; Deamillescamps; Depaepe ; Vraux ; Delgutte ; Deleporte fils; 10. Gaudez ; Meurisse Julien ; Devoet G. ; Decherf J. ; Desoblin fils ; Lecherf J. ; Delbecque ; Détailleur ; Ghys ; Depaepe ; 20. Desmillescamps ; Vanhoeymissen ; Desmillescamps ; Quiévryn ; Loridan; Breton J.; Croain ; Bossut ; Bourgoins; Detailleur ; 30. Delécluse J. ; Quiévryn ; Doukewelchen ; Quique ; Deleporte J. ; Locquinier ; Bouton F. ; Delplanque V. ; Delgutte ; Vranq ; 40. Catteau ; Desoblin fils ; Deleporet H. ; Rolland ; Nuttin ; Deleporte H. ; Desoblin fils ; Fournier L. ; Donkervoleck ; Barbieux fils ; 50. Mathon; Donkewelecke ; Dumortier ; ; Debaisieux ; Delneste ; id. ; Goudez ; Delcambre ; Locquinier ; Meurisse A. ; 60. Deleporte J. ; Goudez ; Ghys ; Breton F. ; Bulteau ; Pluquet G. ; Delécluse J. ; Desmet ; Mouveaux ; Catteau ; 70. Devoet ; Marécaux ; Vankerwolche ; Wauquier ; Bourgois ; Delbecque ; Pluquet H. ; Desmet; Breton J ; Leignel ; Madrieux J. ; Pluquet ; Alavoine ; Lechoy J. ; Delécluse; Donkerwolck ; Deleplanque F. ; Despret.

Le premier pigeon a été constaté à 10 h. 27 m. 33 s. ; mét., 173.037 ; vit., 1.257.93 ; le dernier pigeon a été constaté à 11 h. 04 m 16 s. ; mét., 1731.84 ; vit. 993.75.

A RAMBOUILLET. — **Union des Cinq-Wattre.es et Roubaix.** — 352 pigeons lâchés à 6 h. 14 par M Roulez. Convoyeur: 1. Dupont Jules ; 2. Florin Jules, 2 u. 4 p. sp; 3. Pollet Alphonse, 2 u. 6 p. sp. R.P.H.; 4. Lefebvre Hermann u 6 p. sp. R.P.H. ; 5. Fiévet Jules, 9 p. sp. R.P.H. ; 6. Maessens François, 4 p. sp. R.P.H. ; 7. Mezeray Marcel, 1 p. sp ; 8. Vanhoutte Jules, 6 p. sp. R.P.H. ; 9. Nolf Jules, 4 p. sp. R.P.H. ; 10. Danton Père et Fils, 4 p. sp. R.P.H. ; 11. Echevin Jean, 8 p. sp. R. ; 12. Merlin 5 p. sp R. ; 13. Decraene Octave, 3 p. sp. R. ; 14. Bernard Cyrille, 2 p. sp ; 15. Lommez Emile, 1 p. sp. ; 16. Tiberghien Charles, 1 p. sp ; 17. Danton père et fils, 3 p. sp. série ; 18. Tiberghien Charles, 2 p. série ; 19. Bouriez Achille, 1 p. ; 20. Castelain Vaillant ; 21. Bordy Adolphe, 3 p.; 22. Echevin Henri ; 23. Spriet Emile, 3 p.; 24. Van Seymortier G., 6 p. ; 25. Dejaegher Auguste, 1 p. ; 26. Prade Henri, 3 p. ; 27. Delfosse André ; 28. Rys Arthur, 5 p. ; 29. Beaumont Victor, 2 p. ; 30. Vanhoutte Jules, 1 p. séries ; 31. Allaert A., 3 p. ; 32. Briffaut Henri, 5 p. ; 33. Van Bellenghen Pierre, 1 p. ; 34. Mathon Auguste ; 35. Speybrouck Jean, 3 p. ; 36. Braye Edouard, 1 p ; 37. Beune Louis ; 38. Hennion Henri, 5 p. ; 39. Vandystadt Jean, 1 p. ; 40. Plorm Jules, 1 p. ; 41. Parent Louis, 2 p. ; 42. Tavernier Jules, 3 p. ; 43. Descamps Emile, 1 p. ; 44. Vanoverberghe Henri ; 45. Parent Louis, séries ; 46 Pollet Alphonse, 1 p. séries ; 47. Imbrecht Alphonse ; 48. Vancauwenberghe Séraphin ; 49. Delfosse André, séries ; 50. Duforeau Jules ; 51. Veyer Georges, 1 p. ; 52. Verschore Julien ; 53. Cremmelle Camille ; 54. Niedergand ; 55 Bordy Adolphe, série ; 56. Lejeune Arthur ; 57. Duthoit Jules ; 58. Verecken René ; 59. Gérard Jules ; 60. Vanduyrdadt Jean, série ; 61. Hancke Léopold ; **63. Séries Hors concours** ; 64. Vanoverberghe Henri ; 65. Mary Jules ; 66. Echevin Jean ; 67. Decraene Octave ; 69 ; Poules à 15 fr. ; Hors concours ; 70. Verbays Théo ; 72. Poule à 20 fr. ; Hors concours ; 73. Gaerenynck Alexis ; 75. Fauteuil et Régulateur ; 77. Danton père et fils.

Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 29'17" ; Métrage : 251.213 ; Vitesse : 1286.43 ; Le dernier pigeon a été constaté à 9 h. 51'29" ; Métrage : 245.794 ; Vitesse : 1130.10 ; Réclamations jusque mardi 28 juin 1938, à 18 h. ; Distribution des prix jeudi 30 juin 1938, à 19 h.

A WATTRELOS. — **Clermont**, le 26, l'Entente Wattrelosienne au profit de la Caisse des Ecoles. 743 pigeons lâchés à 8 h 5 et 9 h. 10 ; Temps : Vieux, 532 pigeons ; Jeunes, 211. 1. Hubaut Henri, u 6 p. sp. R. ; 2. Hennion Henri, u 5 p., sp., R. ; 3. Verecken René, 5 p. sp., R. ; 4. Duquesnoy Zende, 4 p. ; 5. Nataise ; 6. Blomme Clovis 1 p., sp. ; 7. Duret Arthur, 6 p., sp., R. ; 8. Lambray Henri, 5 p. sp., R. ; 9. Droulez Oscar, 4 p., sp., R. ; 10. Parent Edmond, sp., R. ; 11. Leveugle Emile, 5 p., sp.; 12. Echevin Henri, 5 p., sp., R. ; 13. Fernoo René, 4 p., sp., R. ; 14. Blomme Clovis, 1 p., sp., séries ; 15. Van Ropaeys Maurice, 1 p., sp. ; 16. Desbarbieux Arthur, 5 p., sp., R ; 17. Duquesnoy Alfred, 5 p., sp., R. ; 18. Dewaele Arthur, 6 p., sp., R ; 19. Flipot Edouard, 4 p., sp., R. ; 20. Echevin Henri, 5 p., sp., R. séries ; 21. Desbarbieux Arthur, 3 p., sp., séries ; 22. Verecken René, 7 p., sp., R. séries ; 23. Meurisse Albert, 4 p., sp., R. ; 24. Anselin Jules, 5 p., sp., R. ; 25. Florin Jules, 2 p., sp. ; 26. Dupont Jules, 2 p. ; 27. Florin Arthur, 1 p. ; 28. Sommers Dominique, 3 p., sp., R. ; 29. Flipot Edouard, 2 p., sp., R. séries ; 30. Mommers Dominique, 2 p., sp., R. séries ; 31. Florin Alfred, 1 p. ; 32. Bourrier Edouard; 33. Nys Jean, 3 p., sp., R. ; 34. Vandenebrouck Achille, 3 p., sp. ; 35. Mulliez Louis ; 36. D'Hulst Vincent, 1 p. ; 37. Fernoo René, 2 p., sp., séries ; 38. Vanhuysse Gustave, 2 p., sp. ; 39. Nuttin Jules, 2 p., sp. ; 40. Hespel René ; 41. Monet Alfred, 4 p., sp. ; 42. Duquesnoy Zenobe, 3 p., sp., séries ; 43. Merck Ernest, 3 p., sp. ; 44. W. D'Heygre Jean ; 45 Houston Gustave, 2 p., sp. ; 46. Dedewardère, 1 p.; 47. Vanhuysse Gustave, 4 p., sp. séries ; 48. Bodron Alfred, 3 p. ; 49. Descamps Julien, 1 p. ; 50 Grimonprez, 1 p. ; 51. Cavez Gustave, 1 p. ; 52. Vanderzippe, 1 p. ; 53. Nys Jean, 5 p., séries ; 54. Hubaut Henri, 3 p., séries ; **Poules hors concours** ; 56. Lutain Henri ; 57. Nys Jean, Spriet Henri, D'Hulst Vincent ; 58. Hennebaut Henri, Roonse Fernand ; 59. Depraeter Emile, Delcroix Jules ; 60. Florin Arthur, Vanhoutte Jules ; 61. Depreter Emile, Nys Jean ; 62. Lutanie Henri Hennion Henri ; 63. Lemière Emile, Duhamel Florent ; 64. Lemière Emile, Thieffry Albert ; 65. Salembier Marcel, Droulez Oscar ; 66. Vandenbrouck Achille, Pollet Alphonse ; 67. Lommez Emile. 68 Vanhuysse Henri, Grimonprez. — **Régulateur** : Vanhoutte Jules ; Jeunes : 1. Nys Jean, u., 5 p., sp., R. ; 2. Vanhoutte Jules ; 3. Verecken René, 5 p., sp. ; 4. Vanhoutte Jules, 4 p., sp., séries ; 5. Vanpevenage Emile, 4 p. ; 6. Houttekint Henri 4 p., sp. ; 7. Desmettre Louis, 2 p., sp., R.; 8. Duret Marceau, 1 p. ; 9. Desmettre Jules, 2 p., sp., R. ; 10. Nys Jean, 3 p. sp., R. séries ; 11. Hubant Moïse, sp. ; 12. Desmettre Jules, 2 p., sp., R. séries ; 13. Duret Marceau, 1 p., séries ; 14. Dubus Tharcile, 1 p. ; 15. Desmettre Jules, 2 p., sp., R. ; 16. Vandenbrouck Amédée, 1 p., sp. ; 17. Desmettre Jules, 1 p., sp., séries ; 18. Maes Louis, 1 p. ; 19. Duthoit Jules, 2 p. ; 20: Baby Marcel, 1 p. ; 21. Bodron Alphonse, 1 p. — **Poules hors concours** ; Deryck Edouard, Decourcelle Lucien ; Verecken René, Bodron Alphonse ; Vanpevenage Emile, Mommers Dominique ; Guévar Albert. — **Service** : Nys Jean ; Régulateur : Blomme Clovis ; Service : Hubaut Henri.

Le premier pigeon a été constaté à 11 h. 00'08" ; Métrage : 157.571 ; Vitesse : 1210.80 ; Le dernier pigeon a été constaté à 11 h. 14'01" ; Métrage : 157.571 ; Vitesse: 1094.08. Réclamations jusque mardi 28 juin 1938, à 18 h. ; Distribution des prix jeudi 30 juin 1938, à 19 h.

A CROIX. — Vendredi 1er juillet, en paniers pour Clermont, chez Gossens, rue Courbet, jeunes et vieux séparés. 100 fr. plus 19 séries gratuites au prorata. Nombreux lots par pigeons seuls. Rayon 3 kil., règlement du Centre Avenir.

A WASQUEHAL. — **Fédération du Capreau, Wasquehal**, chez Vendewalle. — **Rambouillet**, 60 pigeons lâchés à 6 h. 14' par M. Roubez.

1. Vampoucke, u.8p., Duvivier, Hus E. Vampoucke, u.5p. ; Clarisse, 2p. ; Brutin, p. ; Duvivier, 2p. ; Delbergue, Lefebvre Louis, 1p. ; 10. Delbergue. Vandewalle p.; Catteau.

Séries : Vampoucke, Delbergue. Régulateur et serv. à café : Vampoucke.

Le 1er pigeon a été constaté à 9 h. 42' 41" ; mét., 245.910 ; vit. 117.833 et le dernier 10 h. 00' 48" ; mét., 246.967 ; vit. 108.882.

Distribution des prix le mercredi 29, à 7 heures.

Clermont, 65 pigeons lâchés à 9 heures. Jeunes : 1. Deleu Emile, u.1p. ; id., u. 8p.; Wagnon, Lange J., 2p. ; Ghesquières, Bernard G., 1p. ; Guesquières, Ledoux G., Vande Walle G., 1p. ; 10. Ledoux, 2p. ; Lefebvre L., Vanduisse.

Séries : Deleu Emile, Ghesquières, Ledoux G. Rég. et serv. à café : Deleu E.

Le 1er pigeon a été constaté à 11 h. 25' 37" ; vit. 154.559 ; vit., 106.142 et le dernier à 11 h. 44' 59" ; mét., 154.971 ; vit., 929.35.

Distribution des prix le mercredi, à 7 heures.

A LEERS. — **Chantilly**, le 26 juin, par «**Les Indépendants**» chez Keunebrock : 124 pigeons lâchés à 8 h. 05 par M. Verpraet :

1. Deprost, u. ; Vosdey A., u. 5p. ; Dubrulle C., u. 4p ; Vosdey A., 10p., série ; Ladsous H., 5p. ; Deronne G., 3p. ; Thieffry H., 3p ; Wallaert, 1p. ; Thieffry H., 2p., série, régulateur ; 10. Wallaert, série ; Leroy père, 2p. ; Wagnon L., 2p. ; Moreels H., 1p. ; Leblanc A., 1p. ; Vosdey A., 1p. ; Deronne G., série ; Bouliez L., 8p. ; Wagnon L., 1p., série ; Bouliez L., 2p. ; 20. Wagnon L. ; Lanoo C., Moreels H., Bouliez L., Kintz R., 1p. ; Carette J. Bouquet : Lanoo C.

Le premier pigeon à 10 h. 38' 51", mét. 177849, vit. 1091.93 ; le dernier pigeon à 11 h. 16' 56", mét. 175238, vit. 825.95.

— Dimanche 3 juillet, concours sur **Chantilly**, organisé par la Société «Les Indépendants» ; rayon de 6 km. En loges l aveille, de 17 à 19 h., chez A. Keunebrock, 19, rue de Lys, Leers.

A TOURCOING. — **Avenir de Phalempins.** — Vieux. — Résultat du concours sur Clermont, offert le 25 juin 1938 chez M. Dekindt L., rue de Roncq. 152 pigeons lâchés à 6 h par M. Wasquet. Distribution des prix jeudi 30 juin, à 7 h.

1. Duflau J., u. 9 p.; Dupont R., u. 3 p ; Ballieh L., u. 4 p.; Dekindt L., 2 p.; Verhague L. 4 p.; Lecompte A., 2 p.; Delporte M., p.; Logie O., 8 p.; Duflau J., 8 p., 3 séries.

10. Ravelinghien, 3 p.; Duflau, 4 p.; Ballien L., 2 p., 3 sér.; eHnnion E.; Ballien L., 3 p.; Vampouck, 2 p.; Delporte M., 2 p., 3 sér.; Hache E., 2 p.; Blie L., 3 p.; Desmettre H., 3 p.

20. Hoornaert, 3 p ; Lecompte E., 3 p.; Leconte F., 2 p.; Lecompte A. 2 sér.; Lamarcq, 2 p.; Transier A., p.; Lecompte E., p., 3 sér.; Lamarcq, p., 3 sér.; Catry J., Prez.

30. Vandeghem, Dedecker, Verhague L., sé.; Kinds; Catry J., sér.; Legrand, Logie O., sér.; Duflau, Delecour.

Séries : Duflau, Ballien, Delporte M., Lecompte A., Lecompte E., Lamarcq, Verhague L., Catry J., Logie O., Dekindt, Ravelinghien, Bilangé, Hoornaert.

Le premier pigeon à 8 h. 03' 29", dist. 158.426 ; vit. 1.282.90. — Le dernier à 8 h 08', dist. 158.811, vit. 1.240.69.

— Jeunes. — Résultat du concours sur Clermont offert le 25 Juin 38 chez M. L. Lekindt, rue de Roncq. — 65 pigeons lâchés à 6 h. 15' par M. Wanquet. Distribution des prix jeudi 30 juin, à 7 h.

1. Dedecker, u ; Desbonnet J.; Kinds E., u. p.; Vanhoute R., 5 p.; Bulkaen A., u. p.; Kinds E., sér. 1 p.; Bulkaen, sér. p.; Kinds E., 2 p ; Hennion E.

10. Leconte F.; Kinds E., p.; Vandeghem, Desmettre H., Vandeghem, Leconte F., Desmettre H., Lecompte E.

Séries : Kinds, Bultaen, Vandeghem, Leconte F., Desmettre H., Lecompte E.

Le premier pigeon à 8 h. 21' 40" dist. 158.832, vit. 1.253.86. — Le dernier à 8 h. 22 53" dist. 158.921, vit. 1.242.66.

A TOURCOING. — **Chantilly** offert par la Maison Colombophile Tourquennoise le 26 Juin. 715 pigeons vieux lâchés à 8 h. par M. Verpraet.

1. Prez V. u. 3p.; 2. Hoornaert J. u. 7 p.; 3. Vandekerkhove A.; 4. Vandecasteele Ch. u. 1 p.; 5. Parmentier E. 2 p.; 6. Vanneste Art. 10 p.; 7. Verhulst Cyr. 1 p.; 8. Perche A. 9 p.; 9 Delberghe Er. 2 p.; 10. Dujardin H. 4 p.; 11. Verkams J. 2 p.; 12. Duflau J. 1 p.; 13. Verhulst Cyr. 1 p.; 14. Dewasch R. 1 p.; 15. Tangbe F. 14 p.; 16. Duquesne Mayer 14 p.; 17. Ravelinghien Art. 7 p.; 18. Huysentruit H. 6 p.; 19. Vanneste Art. 13 p. 3 séries; 20. Desrousseaux Ch. 4 p.; 21. Dewasch R. 4 p.; 22. Dewasch R. p.; 23. Bouckaert J. 6 p.; 24. Horent Ach. 3 p.; 25. Leman F.; 26. Demeyère J.Bte 6 p.; 27. Dejonghe E. 10 p.; 28. Deuxille Art. 7 p.; 29. Verkams J. 2 p. 3 sér.; 30. Lefebvre P. 6 p.; 31. Coussens L. 2 p.; 32. Boogaerts E. 6 p.; 33. Spinnewyn G.; 34. Perche A. 6 p. 3 sér.; 35. Vercruysse M. 7 p.; 36. Wagnon E. 2 p.; 37. Dewasch R. 4 p. 3 sér.; 38. Duflau J. 4 p.; 39. Catry G. 5 p.; 40. Lenglet A.; 41. Deleplace P. 4 p.; 42. Bouckaert J. 3 p. 3 sér.; 43. Loef Art. p.; 44. Vercruysse M. 6 p. 3 sér.; 45. Raoul T.S.F. 5 p.; 46. Vandenheede E. 2 p.; 47. Dujardin H.; 48. Perche A. 3 p.; 49. Catry G. 3 p. 3 sér.; 50. Blic L.; 51. Parmentier Ed. 3 p. 3 sér.; 52. Dujardin H. 3 p.; 3 sér.; 53. Latour P. 3 p.; 54. Dumortier J. 2 p.; 55. Florin H. 3 p.; 56. Rose F. 5 p.; 57. Raoul T.S.F. 5 p. 3 sér.; 58. Perche A. 5 p.; 59. Vanderplancke L. 4 p.; 60. Drouart G. p.; 61. Horrent F. 2 p.; 62 Paolo E. 2 p.; 63. Debruigne H. 3 p.; 64. Homez P. 5 p.; 65. Bonduel J. 3 p.; 66. Deroubaix J. 3 p.; 67. Desbonnet H. 2 p.; 68. Castelain J.; 69. Desrousseaux Ch. p. 3 séries; 70. Quivron E. p.; 71. Vienne G. 72. Dumont E. 3 p.; 73. Plat P. p.; 74. Vandenheede E. 2 p. 3 sér.; 75. Florin H. 3 p. 3 sér.; 76. Leplat E. 3 p.; 77. Vandeghem E. p.; 78. Duflau J. 5 p. 3 sér.; 79. Dujardin H. 3 p.; 80. Raoul T.S.F. 4 p.; 81. Vandekeekhove A. p.; 82. Vandecasteele J. 4p.; 83. Debuigne H. 4 p. 3 sér.; 84. Demeyère J.-B. 3 p. 3 sér.; 85 Huysentruit H. 4 p. 3 sér.; 86. Dubrunfaut J. 2 p.; 87. Coussens L. 4 p. 3 sér.; 88. Lenglet J. 3 p.; 89. Verbeke L. 3 p.; 90. Drouart G. p. 3 sér.; 91. Vandecasteele Ch. p. 3 sér.; 92. Vandecasteele Ch. 3 p.; 93. Vandeheede E. 3 p.; 94. Vandenbulcke G. 3 p.; 95. Filez V. 2 p.; 96. Feys Rrt. p.; 97. Desmettre H. 3 p.; 98. Dujardin H. 3 p.; 99. Latour Paul 2 p. série; 100 Huysentruit H. 2 p.; 101. Filez V. 3 p.; 102 Coussens L.; 103. Vandecasteele Ch. p.; 104. Vanderplancke L. 2 p. 3 sér.; 105. Delplanque G. 2 p.; 106. Leclerc J. 2 p.; 107. Vermesse H. 2 p.; 108 Vanneste Ar. 2 p.; 109. Delbecque E. 2 p.; 110. Doutreligne H. 2 p.; 11. Rose F. 2 p. 3 sér.; 112. Verhelst J. p.; 113. Filez V. 2 p. 3 sér.; 114. Vanlaere J.; 115. Paolo E. p. sér.; 116. Costeur L. 2 p.; 117. Verhulst Cyr. 3 sér.; 118. Parmentier E. 2 p.; 119. Parmentier E. p.; 120. Tiberghien C. p.; 121. Vermesse H. p. 3 sér ; 122 Parmentier E. p. 3 sér.; 123. Lefebvre P. p. 3 sér.; 124. Bataille L. p.; 125. Houzet L p.; 126. Deuxville Art. p. 3 sér.; 127. Paolo E.; 128. Flormin N.; 129. Lehoucq M.; 130. Duhem N.; 131. Plat Paul; 132. Leclerc J. sér.; 133. Ghesquière Th.; 134. Metgy J.; 135 Samyn D.; 136. Tonnel H.; 136. Debruyckère J ; 138. Destombes J.; 139. Bouckaert H.; 140 Paolo E.; 141. Loucke S ; 142. Castel A.; 143. Fontier Ch.; 144. Scieux J.; 145 Lefebvre M.; 146. Delobel A.; 147. Debruyckère J.; 148. Deschamps A.; 149. Duquesne M.; 150. Quivron E.; 151. Castel A.; 152. Verhack A.; 153. Drouart G.; 154. Delbèke L.; 155. Demey D.; 156. Crombeck J.; 157. Dujardin H.; 158. Vandeghem E.; 159. Malebrouck F.; 160. Desbonnet H.; 161. Dujardin P.; 162. Desrousseaux Ch.; 163. Vandekherkove P.; 164. Lenglet J.; 165. Delbecque E.; 166. Wyllemyns A.; 167. Vercant H.; 168. Demey L.; 169. Haeck A.; 170. Blic Léon; 171. Castel A.; 172. Loncke S.; 173. Lefebvre M.; 174. Fontier Ch.; 175. Catry M.; 176. Lefebvre P.; 177. Werhuht C.; 178. Catry G.; 179. Rose F.

Bouquet : Coussens Léon.

Le 1er pigeon à 10 h. 29. 49"; distance 1790.98; vitesse 1195.40. Le dernier à 10 h. 53'08"; distance 1789.36; vitesse 1033.50.

Séries régulateur : Vanneste A., Vankaemot J., Perche A., Dewasch R., Bouckaert J., Vercruysse M., Catry G., Parmentier E., Dujardin H., Raoul T.S.F., Desrousseaux Ch., Vandenheede E., Florin N., Duflau J., Debuigne H., Demeyère J.-B.; Huysentruit H., Coussens L., Drouart G., Vandecasteele Ch., Latour P., Vanderplancke C., Rose F., Filez P., Paolo E., Verhecht C., Vermesse H., Parmentier E., Lefebvre P., Deuxville A., Leclerc J., Paolo E., Debruyckère J., Duquesne M., Quivron E.

Chantilly offert par la Maison Colombophile Tourquennoise le 26 Juin 1938. 392 pigeons lâchés à 8 h. 15 par M. Verpret.

Jeunes. — 1. Deconinck H. 2 v. 5 p.; 2. Raoul T.S.F. 2 v. 8 p.; 3. Debackère H., 2 v.; 4. Desmettre H., 2 p.; 5. Palol E., 3 p.; 6. Raoul T.S.F. 8 p. 3 sér.; 7. Paolo E. 5 p. 3 sér.; 8. Leman F.; 9. Godderis P. p.; 10. Scieur J.; 11. Vercruysse M., 2 p.; 12. Duhem Nord 6 p.; 13. Debuigne H. 2 p.; 14. Holvvet M. 6 p.; 15. Dhalluin D. 7 p.; 16. Delplanque E. 3 p.; 17. Dhalluin D. 4 p.; 18. Vanneste A. 3 p.; 19. Montagne F. 3 p.; 20. Vanneste A. 3 p. 3 sér.; 21. Marte H.; 22. Vercruysse M. p.; 23. Selosse H. p.; 24. Mullier A.; 25. Vienne G. 2 p.; 26. Mullier A.; 27. Deschamps J.; 28. Dhalluin D. 4 p. 3 sér.; 29. Loef Art. 3 p.; 30. Decoster L. 1 p.; 31. Lepers A.; 32. Vandekeekhove P.; 33. Vandenbulcke G. 3 p.; 34. Vandenbbulcke G. 3 p. 3 sér.; 35. Rose F. 4 p.; 36. Dupont E.; 37. Dufermont H. 3 p.; 38. Kibler A. 39. Mullier A.; 40. Fontaine H. 3 p.; 41. Vanderbiest 2 p.; 42. Fontaine H. 2 p. 3 sér. 43 Vanwalleghem A. 2 p.; 44. Moreau J. 2 p.; 45 Lefebvre C. 7 p.; 46. Kibber A. 2 p. 3 sér.; 47. Dufermont H. 2 p. 3 sér.; 48. Dewasch R.; 49. Kibber A.; 50. Tiberghien C. 2 p.; 51. Dhalluin D. 3 p. 3 sér.; 52. Dhalluin D.; 53. Haeck A.; 54. Vandecasteele J. 2 p.; 55. Houzet L. p.; 56. Dewasch R.; 57. Vanwalleghem A. 2 p. 3 sér.; 58. Vandamme Ars.; 59. Herman J.; 60. Vercruysse M. p. 3 sér.; 61. Moreau J. 2 sér.; 62. Delmarque V.; 63. Godderis P.; 64. Cromeeck J. p.; 65. Vandamme Ars. sér.; 66. Dewasch R.; 67. Marte H.; 68. Frénoy H.; 69. Selosse H. p.; 70. Demeulemester D.; 71. Lefebvre M. p.; 72. Deroubaix J. p.; 73. Leman V.; 74. Prouvost Ed.; 75. Desbonnet H ; 76. Vanderbiest V.; 77. Hubaut J.; 78. Lefebvre C.; 79. Vandenbulcke G.; 80. Turpin L.; 81. Delmarque V.; 82.-83. Denauw V.; 84. Holvoet M. 2 p.; 85. Chermat P.; 86 Demeulemester D.; 87. Vermesse H.; 88. Leman H.; 89. Castel Alf.; 90. Deschamps J.; 91. Frénoy N.; 92. Hubaut J.; 93. Vercant H.; 94. Turpin L.; 95. Lefebvre Cl.; 96. Spinnewyn G.; 97. Prouvost Er.; 98. Chermat P.; B. Vanoutrive J.

Séries régulateur : Raoul T.S.F., Paolo Ernest, Vanneste Arthur, Dhalluin Désiré, Vandenbulcke Georges, Fontaine Hector, Kibler Alphonse, Dufermont Henri, Dhalluin Désiré, Vanwalleghem Adrien, Vercruysse Maurice.

Le 1er pigeon à 10 h. 53' 38"; distance 1790.30; vitesse 1128.53.

Le dernier pigeon à 11 h. 46' 29"; distance 1786.39; vitesse 864.10.

Angerville offert par la Maison Colombophile Tourquennoise le 26 Juin 1938; 445 pigeons lâchés à 5 h. 25 par M. Regout.

1. Dortomb A. u 8 p.; 2. Vanckaert u 8 p.; 3 Lepers A. u 2 p.; 4. Desmettre H. 5 p.; 5. Duchatelet A. 2 p.; 6. Stelandre J. 15 p.; 7. Perche A. 6 p ; 8. Vercruysse M. 5 p.; 9. Wittemberg E. 9 p ; 10. Lesur J.; 11 Bourgois A. 3 p.; 12. Lesur Léon 6 p.; 13. Lesur J. 3 p. 3 sér.; 14 Samyn V. 5 p.; 15. Fremaux L. 1 p.; 16. Lesur J. 3 p.; 17. Baert G. 2 p.; 18. Delplanque E. 1 p.; 19. Lesur Léon 3 p. 3 sér.; 20. Bouckaert H. 8 p.; 21. Bouckaert H. 6 p. 3 ser.; 22. Dumont E. 14 p.; 23. Verhack A. 13 p.; 24. Lengiet J. 6 p.; 25. Thieuw C.; 26. Rose F. 11 p.; 27. Bonnave A. 10 p.; 28. Vermersch E. 3 p.; 29. Parmentier E. 3 p.; 30. Fremaux L. 1 p.; 31. Delescluse L. 4 p.; 32. Dhalluin R. 5 p.; 33. Chermat P. 1 p.; 34. Vermersch E. 3 p. 3 sér.; 35. Lefebvre E. 8 p.; 36. Haquette E. 10 p.; 37. Quivron E. 2 p.; 38. Laurantiaux S. 3 p.; 39. Rose F. 5 p. 3 sér.; 40. Tonnel H. 7 p.; 41. Delplanque E. 3 p. 3 sér.; 42. Leman V. 5 p.; 43. Poilet M.; 44. Carrain J. 3 p.; 45. Holvoet M.; 46. Deconinck A. 5 p.; 47 Chermat P. 5 p.; 48. Parmentier E. 1 p. 3 sér.; 49. Millescamps J. 4 p.; 50. Duquesnoy A. 5 p.; 51. Varlet J. 5 p.; 52. Subts J. 2 p.; 53 Duquesnoy A. 2 p. 3 sér ; 54. Demey C. 4 p.; 55. Campion H. 5 p.; 56. Dumont E. 4 p. 3 sér.; 57. Legiey C. 5 p.; 58. Castelain E. 5 p.; 59. Carrain J. 3 p. 3 sér ; 60. Chermat P. 3 p. 2 sér; 61. Muillier J. 5 p.; 62. Castelain E.; 63. Lepers A. 4 p.; 64. Verhack A. 3 p.; 65. Desmettre H. 2 sér.; 66. Lepers A. 3 p. 2 sér.; 67. Desrousseaux Ch. 3 p.; 68. Laurantiaux S. 3 p. 2 sér.; 69. Lesur J.; 70. Simoens E.; 71. Bonnave A 3 p. 2 sér.; 72. Duhem F. 3 p.; 73. Demeyère J.-B. 3 p.; 74. Planckaert C. 2 p. 2 sér.; 75. Subts J. 1 p.; 76. Vandenbulcke G. 2 p.; 77. Croquison H. 2 p.; 78. Vandenbulcke G. 2 p. 2 sér.; 79. Walle F. 2 p.; 80. Varlet J. 2 p. 2 sér.; 81. Verhack A. 2 p.; 82. Desrousseaux Ch. 1 p.; 83. Baert G.; 84 Dujardin F.; 85. Verhulst C.; 86. Desrousseaux Ch. 1 p.; 87. Moreau G.; 88. Parmentier Ed.; 89. Denys E.; 90. Leman-Billet; 91 Dufermont H.; 92. Duchatelet A.; 93. Bouckaert H.; 94. Bonnave A.; 95. Perche A.; 96. Stélandre J.; 97. Deuxville A.; 98. Demarque P.; 99. Desrousseaux Ch.; 100. Tournadre R.; 101. Leman-Billet; 102. Verhack A.; 103. Lefebvre C.; 104. Baert G.; 105. Debruyckère J.; 106. Debisschap C.; 107. Fruchart H.; 108. Bouckaert H.; 109. Subts J.; 110. Lenglet J.; 111. Desbonnet H.; 112. Fremaux C.

Bouquet Dejaegher Ch.

Séries régulateur : Lesur J., Lesur C., Bouckaert H Vermersch E., Rose F., Delplanque E., Parmentier Ed., Duquesnoy A., Dumont E., Carrain J.

Le 1er pigeon à 9 h. 10' 24"; distance 2797.22; vitesse 124.00. Le dernier à 9 h. 37' 01"; distance 2817.96; vitesse 1118.13.

A HALLUIN. — **Entente Colombophile Halluinoise.** — Résultats du concours du dimanche 26 juin sur **Clermont** par «Les Bons Amis». 486 pigeons lâchés à 9 h. 05, vitesse du premier 1164.4, vitesse du dernier 1077 :

1. Destoop L. ; Vanhoorme J. ; Craynest E. ; Oplinus C. ; Dubois D. ; Coopman J. ; Splete L. ; Lignan A. ; Vœt J. ; 10. Vandenhem P. ; Holvoet C. ; Ducastel M. ; Dumortier H. ; Vandermeeren H. ; Vandermeeren H. ; Meullebrouck M. ; Vandermeeren P. ; Deroy M. ; Marhem J. ; 20. Verstraete C. ; Tuyttens L. ; Desplancke G. ; Desplancke G. ; Verstraete J. ; Olivier H. ; Olivier E. ; Splete E. ; Onraedt G. ; Debevère C. ; 30. Depoortère R. ; Vandaele L. ; Dochy M. ; Ghyselen J. ; Vandermeeren P. ; Cornette A. ; Crayneat E. ; Delmote A. ; Bonnaert C. ; Vanderguth J. ; 40. Lootens H. ; Crombez C. ; Olivier P. ; Verhulst A. ; Breye A., Trachet J. ; Olivier E. ; Olivier P. ; Splete L. ; Verstraete C. ; 50. Warnez F. ; Lenez A. ; Stock P. ; Ducoulombier J. ; Holvoet C. ; Lioen H. ; Gevaert A. ; Depoortère R. ; Vandermeeren C. ; Graye L. ; 60. Oplinus C. ; Vandermeeren C. ; Vervacke G. ; Verhulst A. ; Tuyttens L. ; Joye J. ; Verstraete L. ; Lignan A. ; Cornette A ; Vve Lepoutre ; 70. Verhulst A. ; Olivier P. ; Ducoulombier J. ; Delmote A. ; Serruys F. ; Loridan H. ; Baise C. ; Vanwynsberghe J. ; Duyeslanger H. ; Coopman J. ; Lootens H. ; 80. Caboor A. ; Ghyselen J. ; Nuyttens R. ; Vanhoorre H. ; Vanderplancke E. ; Devernay D. ; Warnez F. ; Vandermeeren A. ; Coone M. ; Vandermeeren C. ; Vercruysse A. ; Verraes J ; Ghyselen A. ; Eckout C. ; Demailly A. ; Debevère C. ; Leencknegh C ; Vandermeeren A. ; 1er bouquet ; Vandaele L. ; 2e bouquet : Dhaene L.

A RONCQ. — **Fédération colombophile Roncquoise.** — Résultat du concours sur **Clermont**, donné le 26 juin chez M. Géquière Léon. 264 pigeons lâchés à 9 h. 22 par M. Wauquet.

1. Vaneslande A., u.6p.SR ; Vaneslande A., 6p. SR série régulat. ; Vaneslande A., 6p. SR ; Deparis Dumont, 6p. SR ; Catteau Donat, 5p. SR ; Lava Léon, 4p. SR ; Dalder Fl., 6p. SR ; Denève E., 4p. SR ; Botterman M. ; 10. Haedens J., C. 5 R.; Debaets A., sp. SR ; Denève E., 5p. séries SR ; Stélandre Cl., Buttaye F., 4p. SR ; Botterman Théo, 4p. SR ; Speleers V., 4p. SR ; Dhalluweyn E., 7p. S R; Cloet Desne, SR ; Pannecoucke C., SR ; 20. Vaneslande A., 2 séries 5p. SR ; Botterman M., 4p. SR 2 séries ; Vandenbogaerde Théo, 4p. SR ; Haedens J., 2 séries SR ; Pannecoucke C., 5p. ; Botterman M., 2p. , Duynslaeger R., 2p ; Parmentier C., 2p ; Desamber Alp., 2p. ; Speleers V., série ; 30. Vandenbergne J., 2p. ; Lombard Alf., 2p. ; Castel Alb., 2p. ; Destailleur A., Verstraete E., 2p. ; Dhalluweyn E., série ; Debaets A., 2p. série; Speleers L., 2p. ; Botterman Th., 1p. série; 40. Soen A., Pannecoucke Ed., série ; Vandenabeele C., ; Duynslaeger R., série ; Vanvymelbecke J., Debaets A., Brouckaert A., Verleyen Y., Gilles A., Gilles A., Vanwymelbecke J. ; 50. Speleers V., Denève E., Deleye H., Brouckaert A., Deparis Dumont, Vanvymelbecke J.

Bouq. ; Catteau Donat, Pannecoucke E., Gilles Albert.

2e 1er pigeon à 11 h. 34' 16' ; métrage 162.570 ; vitesse 125.760.

Le dernier pigeon à 11 h. 41' 01" ; métrage 160.112 ; vitesse 117.710.

— Résultat du concours sur **Rambouillet** donné le 26 juin chez M. Géquière Léon. 100 pigeons lâchés par M. Wauquer à 6 h. 22 ; le premier à 9 h. 46' 57" ; métrage 262.518 ; vitesse 125.660 ; le dernier à 10 h. 02' 50" ; métrage 252.743 ; vitesse 1157.28.

Goemine M., u, 5p. SR ; Nollet A., 5p. SR ; Botterman M., 4p. SR ; Botterman M., régulateur ; Botterman M., Vanlerberghe R., Piergel J., 4 SR ; Duleem J., 4 SR; Speleers V., 5p. SR ; Deudon A., 4p. SR ; Géquière L., 2p. SR ; Druon G., 2p. ; Duynslaeger R., 3p. ; Gadenne A., 4p. ; Botterman A., 2p. ;Dhallewyn E., Botterman M., 2p. série ; Nollet A., série ; Debacker C., Duynslinger R., série ; Fourmantrain L., Botterman A., Botterman T., Pannecoucke E., Destailleurs A., Botterman M., bouquet. Soen A.

A LINSELLES. — Clermont par « Le Gros Bleu ». Lâcher à 9 h. 18.

1. Lefebvre René ; 2. Rosselle L. ; 3. Lemersre ; 4. Delbecque frères ; 5. Lefebvre René ; 6. Dewitte ; 7. Masson ; 8. Dewitte, série Rég. ; 9. id. ; 10. Delbecque frères, série ; 11. Lefebvre René, Rég. ; 12. Dewitte H. ; 13. Dillies Louis ; 14. Lefebvre René. Bouquet: Dillies Louis. 1er dist. 157.727 à 11 h. 28' 06" ; vit., 1212.30 ; dernier, dist., 157.727 à 11 h. 32' 43" ; vit., 1170.73.

LE CONCOURS DE SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Résultat du Doublage Français du concours de Saint-Vincent-de-Tyrosse du 25 juin. Pigeons lâchés à 6 h. 05.

Le samedi : 1. Vanoutryve Félix, à Roubaix ; Bigotte à Wattignies ; Dordin P., à Harnes ; Lemices à Sainghin ; 5. Fabre J., à Nwux ; Desrousseaux Ch., à Tourcoing ; 7. Obert, à Dorignies ; Vanoutryve F., à Roubaix ; Bigotte à Wattignies ; 10. Hourdoux, à Seclin.

Le dimanche : 11. Vanoutryve, à Roubaix ; Fèvres, à Wavrin ; Dordin P., à Harnes ; 15. Dennes, à Pont-à-Marcq ; Dordin P., à Harnes ; Bigotte, à Wattignies ; Vanbeceiaere, à Neuville ; Vanoutryve, à Roubaix ; 20. Paget, à Carvin ; Février A., à Wavrin ; Dennes, à Pont-à-Marcq ; 23. Charlemagne à Phalempin.

Le concours se clôture à 8 h. 47' 11" ; distance 830 kilom. 088.

24. Hourdoux, à Seclin ; 25. Dennez, à Pont-à-Marcq ; 26. Wittonck fils, à Wattrelos.

Clôture dimanche à 9 h. 38' 05" ; distance, 855.710.

DANS LA REGION

La tombola pour la maison de repos de Petite-Synthe sera tirée le 10 Juillet

Les lots de la tombola exposés à la Caisse d'A. S. le « Travail ». (Ph. Réveil)

Le tirage de la tombola lancée par les soins de l'Union départementale des Syndicats Ouvriers du Nord et des Unions locales aura lieu a Lille le 10 juillet, au siège de la Caisse d'assurances sociales « Le Travail », 188, rue Gambetta.

Grâce au dévouement des dirigeants de la F.S.G.T., une quantite importante de billets de tombola ont été répandus dans les clubs sportifs de la région du Nord.

Ajoutons encore que toutes les municipalités ont reçu également des billets de notre grande tombola.

Rappelons alors que cette tombola comporte des lots très importants et s'élève au total de près de 100.000 francs.

Ces lots se répartissent ainsi :

1er lot : Un portefeuille de 20.000 fr.
2e lot : Un portefeuille de 10.000 fr.
3e lot : Un portefeuille de 10.000 fr.
4e lot : Un portefeuille de 5.000 fr.
5e lot : Un portefeuille de 3.000 fr.
6e lot : Un portefeuille de 2.000 fr.

et des lots en nature tels que : chambres à coucher, salle à manger, machine à coudre, poste de T.S.F., vélos homme et dame et de nombreux autres lots de valeur.

Le comité organisateur adresse en ces termes un dernier appel aux souscripteurs pour écouler les derniers billets :

« Pour un franc, vous allez contribuer à développer cette œuvre si nécessaire à nos enfants.

» Pour un franc, vous allez permettre de conserver à Petite-Synthe le plus longtemps possible les petits réfugiés espagnols à qui nous devons offrir un séjour heureux pour oublier les malheurs qui frappent leur pays.

» Pour un franc, vous aurez certainement la joie de gagner un portefeuille ou un lot intéressant.

» Créez l'émulation dans les syndicats et parmi les vendeurs, pour accroître la vente des billets.

» En vue d'encourager cette émulation, le Comité a décidé de laisser quelques surprises pour les meilleurs vendeurs de billets. Nous voulons surtout encourager ceux qui, par leurs efforts de propagande auront contribué au développement de notre œuvre et nous avons décidé de leur laisser une ristourne d'un sou par billet.

» Nous sommes convaincus que le meilleur accueil sera réservé par tous à cette souscription en faveur de notre œuvre sociale.

» Les carnets en circulation doivent être rentrés pour le 8 juillet, dernier délai ; ceux non rentrés seront considérés vendus et à la charge des syndicats, ceci afin de permettre le règlement à l'Union départementale, la veille du tirage. »

LE CONGRÈS DES BIBLIOTHÉCAIRES A VALENCIENNES

A l'occasion de la session annuelle du comité international des bibliothèques qui se tiendra à Bruxelles les lundi 4 et mardi 5 juillet 1938, un nombre important de bibliothécaires et parmi ceux-ci l'immense majorité des bibliothécaires français passeront par Valenciennes en se rendant en Belgique. Aussi, la ville de Valenciennes a souhaité que les bibliothécaires s'arrêtent à leur passage dans la capitale du Hainaut français. Sur la proposition de M. Henri Lemaître, de l'Institut scientifique de recherches économiques et sociales, le bureau de l'association des bibliothecaires français a accepté de tenir exceptionnellement son assemblée à **Valenciennes** le samedi 2 juillet 1938, à 15 h. 30.

D'importantes questions techniques et professionnelles seront débattues dans cette assemblée par les personnes les plus qualifiées, aussi le comité directeur serait très heureux de voir les bibliothécaires de la région du Nord y assister en grand nombre, même s'ils ne se sont pas encore fait inscrire comme membres de l'association. A l'issue de l'assemblée trimestrielle aura lieu une très intéressante visite de la ville sous la direction autorisée et parfaitement qualifiée de membres du cercle archéologique et historique de Valenciennes. Chacune des sections de l'association : Bibliothèques nationales, bibliothèques universitaires, bibliothèques municipales classées, bibliothèques municipales non classées, sera dirigée par des guides compétents : MM. Maurice BAUCHOND, président d'honneur du Cercle archéologique et historique de Valenciennes ; Félix PODEVIN, professeur au lycée, secrétaire général du Cercle archéologique ; Emile CARLIER, conservateur adjoint du Musée de Valenciennes, et par M. le chanoine LANCELIN, doyen de Notre-Dame du Saint-Cordon, archiprêtre de Valenciennes, l'érudit historiographe de la ville.

Le dimanche 3 juillet, la municipalité de Valenciennes recevra officiellement les congressistes auxquels se seront joints dans la matinée, au cours d'une visite au Palais des Beaux Arts, sous la direction de M. Adolphe LEFRANCQ, conservateur des musees de Valenciennes, les membres de l'Association des Conservateurs d'archives de bibliothèques et de musées de Belgique qui organisent à Valenciennes leur excursion annuelle. Après un banquet servi pour les deux associations à l'Hôtel Verdonck, 17, rue de la Viéwarde aura lieu la visite des archives et de la bibliothèque municipale où le conservateur, M. Paul LEFRANCQ présentera une exposition des manuscrits à miniatures les plus importants du dépôt.

Enfin les membres de l'Association des Conservateurs d'archives de bibliothèques et de musées de Belgique visiteront, en compagnie de leurs collègues français la récente installation de l' « Heure joyeuse », bibliothèque des enfants de Valenciennes. Visite d'autant plus intéressante que cette organisation est la première réalisée dans le département du Nord et l'une des premières en France.

LE MEURTRE D'ALAINCOURT

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« Mon camarade s'est suicidé »

Un cabaretier du village, M. Thiébaut, conduisit les gendarmes auprès du cadavre. La victime était un jeune ouvrier agricole de nationalité polonaise, Mileczarek Léon, né à Rostock, âgé de 22 ans.

Durant la soirée, Mileczarek s'était amusé au café Thiébaut avec un de ses compatriote, ouvrier agricole comme lui, avec qui il paraissait être dans les meilleurs termes, Joseph Pajor, originaire de Marycho, âgé de 26 ans.

Vers 23 heures, les deux jeunes gens avaient quitté le débit et étaient partis ensemble dans la nuit noire. Mileczarek paraissait un peu surexité par de copieuses libations. Pajor, au contraire, était fort calme.

Une demi-heure après son départ Pajor était revenu dans le débit, haletant comme après une longue course, et l'air affolé.

« Mileczarek, s'écria-t-il, vient de se suicider, au moment où nous passions sur le pont, il s'est tiré une balle de revolver dans la tête »

Pajor accompagna les gendarmes sur le pont où gisait le cadavre.

« Je marchais à côté de Mileczarek, soudain celui-ci a sorti un revolver de sa poche et s'est tiré une balle dans la tête».

— Pourquoi s'est-il tué ?

— Je devais quitter le pays bientôt et il me disait souvent que la vie sans mon amitié lui serait insupportable. Avant de se tuer il a simplement dit : « Autant en finir tout de suite ».

— Quel geste a-t-il fait, demandèrent les gendarmes déjà defiants.

— Comme çà... et Pajor porta la main droite à hauteur de sa tempe.

Les gendarmes étaient fixés, dès lors, sur la nature du drame et le genre de suicide qui avait expédié Mileczarek dans l'autre monde.

En effet, les premières constatations avaient établi que la victime avait reçu la balle dans la tempe gauche. Elle n'avait donc pu manier le revolver de la main droite.

— Et le revolver, à qui appartient-il ? s'enquirent encore MM. Bancourt et Lecerf.

Pajor hésita, puis d'une voix blanche : « Je crois qu'il lui appartient ».

Des heures durant Pajor se défendit nia, s'obstina dans des dénégations stupides, contredites par les faits mêmes.

Enfin il consentit à avouer que le revolver trouvé près du mort lui appartenait. « Mileczarek me l'a empruntait hier soir. C'est un revolver que j'ai acheté à **Halluin**, à un ouvrier, Michel Nassen, qui est maintenant soldat dans l'Est.

Concernant le drame il maintenait vigoureusement la version du suicide.

« Chercher la femme »

Un précepte cher aux policiers est qu'en toute affaire mystérieuse il faut « chercher la femme ».

Il devait suffire de prononcer le nom d'une femme devant Pajor pour que celui-ci, se troublant, soudain avoue le drame.

— Marie-Thérèse M..., dit le gendarme à Pajor, c'est ton amie ?

— Oui, ma fiancée.

— Mileczarek la connaissait aussi ?

« J'ai résolu de le tuer »

Pajor qui se sentait depuis un moment déjà traqué, perdit sa morgue et s'effondra.

« C'est moi qui ai tue Mileczarek, confessa-t-il. Je le soupçonnais de vouloir me prendre ma fiancée. Pour mon malheur je l'ai conduit plusieurs fois à **Bony** et il m'a paru récemment qu'il s'était amouraché de mon amie.

» Il y a quelques jours, ma fiancée m'a écrit que ma conduite était indigne, qu'elle était au courant de tout ce que je faisais, que je m'amusais dans les bals, que je buvais, etc.

» J'ai compris que quelqu'un l'avait renseigné. Qui ? Ça ne pouvait être que Mileczarek.

» Hier soir, quand nous sommes sortis du débit Thiébaut, où je l'avais fait bien boire et bien manger, je lui ai dit de m'attendre sur la route, j'ai couru dans ma chambre, j'ai pris mon revolver. Je l'ai tué Il est tombé comme une masse. J'ai jeté mon revolver entre ses jambes et j'ai couru crier au suicide. »

Fort calme, le meurtrier répéta ses aveux devant les magistrats du Parquet de Saint-Quentin qui arrivèrent vers 16 heures à Alaincourt.

L. S.

Les Spectacles, à Lille

AUJOURD'HUI MERCREDI

Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « La Grande Passion ».

Capitole. — 14 h. 30, 20 h. 30 : « Cinérire ».

Camée. — Permanent de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Pension d'artistes ».

Rexy. — Permanent de 14 h. à 19 h. 30 ; soirée à 20 h 45 : « Au Service du Tzar ».

Omnia. — 15 h. et 20 h. 30 : « Trois jeunes filles à la page » et « Parade de Printemps »

Union. — 20 h. 30 : « Les Hommes sans nom » et « L'Amour en première page ».

Fives-Palace. — 20 h. 30 : « Les Hommes sans nom » et « Une femme qui tombe du Ciel ».

Eden. — Permanent de 14 h. 30 à 23 h. 30 : « L'Amant de Mme Vidal » et « Le Foyer qui s'éteint ».

Marivaux — 20 h 30 : « La Légion Noire » et « Catherine »

Variétés Fivoises. — 20 h. 30 : « Le Secret de l'Emeraude » et « Le Hussard de l'Amour ».

Mondial. — 20 h 30 : « Les Hommes sans nom » et « L'Amour en première page ».

Palace. — 20 h. 30 : « L'Amiral mène la danse » et « La Patrouille perdue ».

DERNIÈRE HEURE

LA TAXE A LA PRODUCTION

Tous les producteurs dont le montant annuel des ventes dépasse 300.000 francs sont soumis à la taxe de 8,70 %

Paris, 28. — Le Journal Officiel d'aujourd'hui publie la loi sur la taxe à la production dont voici les principaux articles :

Art. 1er. — L'article premier du décret du 27 janvier 1937 est modifié comme suit :

Art. 1er, paragraphe 1er : Sont soumis obligatoirement au régime de la taxe de 8 % (taux porté à 8.70 % jusqu'au 31 décembre 1939 par décret du 3 mai 1938), les producteurs ou fabricants dont le montant annuel des ventes de produits extraits ou fabriqués, par eux, dépasse 300.000 francs.

Paragraphe 2 : Doivent nécessairement prendre la position de producteurs pour les opérations qu'ils entendent réaliser sous le régime suspensif prévu par l'article 6 ci-après les intermédiaires de commerce opérant en qualité de commissionnaire.

Paragraphe 3 : Peuvent prendre la position de producteur dans les conditions prévues par l'article 17 ci-après :

a) Les producteurs autres que ceux visés au paragraphe premier ci-dessus.

b) Les artisans tels qu'ils sont définis à l'art. 23 du code des impôts directs.

c) Les commerçants effectuant des ventes à l'exportation ou à d'autres producteurs.

Paragraphe 4 : Sont exonérés de la taxe de 8.70 % :

a) Les artisans tels qu'ils sont définis ci-dessus autres que ceux qui se sont placés volontairement sous le régime des producteurs.

b) Les personnes qui accomplissent des actes relevant des professions assujetties à l'impôt sur les bénéfices agricoles.

Art. 3. — Les deux derniers paragraphes de l'article 4 du décret du 27 janvier 1937 modifiés par le décret du 16 juillet 1937, sont modifiés ainsi qu'il suit :

Paragraphe 8 : En ce qui concerne les ventes au détail effectuées par un producteur, la taxe sera calculée sur le prix de vente en gros. Le prix de vente en gros, au sens de la loi est constitué par le prix de revient, lequel comprend la valeur des matières premières usinées et le montant des frais généraux de l'entreprise se rapportant à la fabrication accru du bénéfice normal de gros.

Art. 7. — L'article 17 du décret du 27 janvier 1937 est modifié comme suit :

Art. 17. — Les simples commerçants et les producteurs commerçants qui achètent ou importent des produits pour les revendre en l'état autrement que sous leur nom ou leur marque à d'autres producteurs ou à l'exportation, pourront prendre la position de producteurs, soit pour lesdits produits seulement, soit pour l'ensemble de leurs opérations et par suite recevoir en suspension de paiement de la taxe de 8.70 % moyennant l'accomplissement des formalités prévues à l'article 6 ci-dessus modifié par le décret du 8 février 1938, les produits qu'ils achètent ou importent.

Art. 8. — Les producteurs commerçants et artisans qui conformément aux dispositions des articles 1er et 17 du décret du 27 janvier 1937 ont pris la position de producteurs pour la totalité de leurs ventes et qui désirent être considérés comme de simples revendeurs non soumis à la taxe unique pour les produits qu'ils achètent en vue de la revente en l'Etat autrement que sous leur nom ou leur compte à la consommation doivent :

1. Adresser au receveur des contributions indirectes dans le ressort duquel ils exercent leur profession une demande portant engagement de payer la taxe de 8.70 % sur les achats majorés de la taxe y afférente de produits reçus en suspension de taxe qu'ils revendront en l'Etat à une destination comportant l'application de cette taxe.

2. Fournir à l'appui de cette demande une déclaration de leurs stocks de produits qu'ils destinent à la revente dans l'Etat où ils les ont achetés (nature des produits, quantités, valeurs d'achat ou valeur à l'importation).

3. Acquitter la taxe de 8.70 % sur cette valeur augmentée de la taxe y afférente. Cette taxe sera payée au fur et à mesure des venets jusqu'à ce que ces ventes atteignent la valeur du stock.

Une fillette de 3 ans 1/2 victime d'un horrible accident à Paris

Elle tombe d'une fenêtre sur une enseigne lumineuse et meurt électrocutée

Paris, 28. — Au numéro 48 de la rue de Malte, contigu au cinéma-music-hall de l'Alhambra, est situé le café-bar de l'établissement. Au-dessus du café, au premier étage, est installée une enseigne en lettres métalliques sur lesquelles sont fixées des tubes au néon. Le mot « Alhambra » inscrit sur ce panneau, et dont les lettres sont quelque peu espacées, masque presque complètement les fenêtres de l'étage.

Or, hier, vers 21 heures, une fillette de trois ans et demi, Jacqueline Beauvais, dont les parents sont locataires du premier étage, jouait près d'une fenêtre, démunie comme toutes les autres d'ailleurs, de toute barre d'appui. Perdant l'équilibre, l'enfant tomba entre les lettres B et R du mot Alhambra. Elle vint choir sur un transformateur distribuant le courant au panneau-réclame et placé sur le rebord de la fenêtre.

La pauvre enfant se trouva littéralement collée aux tubes de néon.

Aux cris des parents, un garçon de café, M. Charles Gente, trente-deux ans, domicilié 11, rue Vieille-du-Temple, parvint à se hisser en s'aidant du store jusqu'au premier étage et, tirant la fillette par ses vêtements, réussit à l'arracher des tubes. Le courant ayant été alors coupé, M. Gente se glissant entre les lettres, prit l'enfant dans ses bras, et pénétra dans l'appartement de M. Beauvais.

La petite Jacqueline ne donnait déjà plus signe de vie et c'est en vain que les pompiers tentèrent de la ranimer.

LES CHOMEURS DE LA RÉGION PARISIENNE MANIFESTERONT SAMEDI

Paris, 28. — L'Union des syndicats ouvriers de la région parisienne, qui a pris la direction du mouvement des chômeurs, indique que ceux-ci manifesteront le 2 juillet, à 10 h., et qu'une délégation des chômeurs a demandé à être reçue par M. Daladier pour lui soumettre leurs doléances.

AU CONSEIL SUPÉRIEUR D'HYGIÈNE SOCIALE

Paris, 28. — L'Officiel publie un décret aux termes duquel est membre de droit du Conseil supérieur d'hygiène sociale, le professeur de clinique psychiatrique de la faculté de médecine de Lille.